

SESSION 2022

CAPLP CONCOURS EXTERNE

Section : DESIGN & MÉTIERS D'ART

Option : métiers d'art

Spécialité : tapisserie d'ameublement

ÉPREUVE DE LEÇON

Travaux de préparation : 5 heures

Durée de l'exposé : 30 minutes

Durée de l'entretien : 30 minutes

Coefficient : 5

L'épreuve a pour objectif d'évaluer, dans l'option choisie et le cas échéant, dans la spécialité choisie par le candidat [...], l'aptitude de celui-ci à concevoir une séance d'enseignement et à en exposer les modalités d'animation à partir de données relatives au contexte de mise en œuvre.

La séance s'inscrit dans les programmes et référentiels du lycée professionnel.

Dans le cadre de l'épreuve, le candidat dispose de ressources numériques composées d'un dossier de ressources iconographiques ou textuelles précisant le contexte de mise en œuvre, et un dossier de références en design ou métiers d'art. Ces dossiers sont consultables hors ligne, au format PDF.

Les candidats des spécialités de l'option métiers d'art disposent, en outre, d'un accès aux équipements de la spécialité et à la matière d'œuvre permettant de répondre à l'épreuve.

SUJET

« CACHER, RÉVÉLER, ISOLER »

TRAVAUX DE PRÉPARATION (5 heures)

Vous concevrez une séance constitutive d'une séquence dont le thème, la problématique, le niveau de classe, la spécialité et le nombre d'élèves sont définis dans le *repère de séquence* ci-après.

Votre réflexion visera à répondre aux enjeux didactiques et pédagogiques de la situation. Vous vous appuyerez sur les dossiers de ressources et de références numériques fournis, ainsi que sur vos acquis et références personnelles.

EXPOSÉ ET ENTRETIEN (30 + 30 minutes)

Vous exposerez votre projet de séance et justifierez votre stratégie en précisant :

- les objectifs d'apprentissage ;
- les modalités d'animation ;
- les activités (nature et durée) et leur articulation ;
- les supports pédagogiques envisagés ;
- les modalités et les contenus de l'évaluation.

ÉVALUATION

- Prise en compte du repère de séquence.
- Efficience de la stratégie.
- Pertinence de l'argumentation.
- Qualité de la prestation orale.

REPÈRE DE SÉQUENCE

THÈME	DOMAINE D'ÉTUDE	
CACHER, RÉVÉLER, ISOLER	Analyser, identifier / Définir, rechercher Communiquer, argumenter	
PROBLÉMATIQUE DE LA SITUATION		
Concevoir une paroi alternative au plexiglas, en vue de respecter la distanciation sociale, dans les lieux accueillant du public.		
NIVEAU DE CLASSE		
Première bac professionnel		
SPÉCIALITÉ		
Tapisserie d'ameublement		
NOMBRE ET PROFIL D'ÉLÈVES		
15 élèves, dont 3 élèves « passerelles » issus de seconde générale (débutant la formation)		
APTITUDES ET DIFFICULTÉS REPÉRÉES		
Groupe impliqué dans sa formation, bonne dynamique de travail, intégration des élèves « passerelles » à mettre en place.		
CONTEXTE MATÉRIEL		
Cf. fiche intitulée « Contexte matériel » du dossier de Ressources		
CALENDRIER		
Premier semestre de la deuxième année du BAC professionnel.		
SÉANCE(S) PRÉCÉDENTE(S)	SÉANCE À CONSTRUIRE	SÉANCE(S) SUIVANTE(S)
<p>En <u>cours de chef-d'œuvre</u> associant atelier et arts appliqués :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étude de la notion de cacher, révéler, isoler, appliquée dans les différents champs des arts appliqués. - Investigation et analyse de structures amovibles existantes dans les lieux accueillant du public. 	<p>Expérimentation de solutions techniques, adaptées à la problématique énoncée.</p>	<p>Présentation des intentions sous forme graphiques</p> <p>Réalisation de maquettes.</p> <p>Préparation avec le professeur de lettre de la présentation orale liée à l'évaluation du chef d'œuvre.</p>

DOSSIER DE RESSOURCES

NB : Les documents du dossier de ressources sont mis à disposition des candidats sous format numérique.

Lister précisément les ressources mises à disposition dans le dossier numérique sur le poste informatique.

1. RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES
(Arrêté du 29 juillet 1998 modifié portant définition et fixant les conditions de délivrance du baccalauréat professionnel « Artisanat et métiers » d'art option tapissier d'ameublement)
2. RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION
(Arrêté du 29 juillet 1998 modifié portant définition et fixant les conditions de délivrance du baccalauréat professionnel « Artisanat et métiers » d'art option tapissier d'ameublement)
3. VADE-MECUM : RÉALISATION DU CHEF-D'ŒUVRE DANS LA RÉFORME DE LA VOIE PROFESSIONNELLE
(Arrêté du 21 novembre 2018 prévoyant les heures dédiées au chef-d'œuvre et l'arrêté du 23 juillet 2020 donnant un cadrage à l'évaluation du chef-d'œuvre.)
4. FICHE CONTEXTE MATÉRIEL

DOSSIER DE RÉFÉRENCES

NB : Les documents du dossier de références sont mis à disposition des candidats sous format numérique.

Lister les documents (légende des références) mis à disposition dans le dossier numérique sur le poste informatique.

1. **Ronan et Erwan Bouroullec**, designers, paroi « *Screen algae* », éditée par Vitra, 2004.
2. **Christophe Gernigon**, designer et décorateur, paroi « *Plex'Eat* », plexiglas, 2020.
3. **Lily Latifi**, designer, parois japonaises / store enrouleur « *Maryam* », polyester, 2019.
4. **Barbro Åberg**, designer et artiste, objet décoratif occultant « *Secret tree* » (arbre à secret), céramique, Danemark, 2014.